

## PRÉSENTATION DU STDF POUR LA QUINZIÈME SESSION DE LA CMP (CMP 15)

### 1 APERÇU GÉNÉRAL

1.1. Le Fonds pour l'application des normes et le développement du commerce (STDF) est un partenariat mondial destiné à faciliter un commerce sûr en contribuant à la croissance économique durable, à la réduction de la pauvreté et à la sécurité alimentaire. Le STDF encourage l'amélioration des capacités sanitaires et phytosanitaires (SPS) dans les pays en développement et contribue à ce que les produits importés et exportés respectent les prescriptions SPS applicables au commerce, sur la base des normes internationales.

1.2. Les partenaires du STDF sont l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE), le Groupe de la Banque mondiale, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et l'Organisation mondiale du commerce (OMC), ainsi que les Secrétariats du Codex et de la Convention internationale pour la protection des végétaux (CIPV). Le partenariat réunit et relie les diverses parties prenantes des secteurs public et privé de l'agriculture, de la santé, du commerce et du développement, y compris les organisations partenaires fondatrices, des donateurs et des experts de pays en développement, à travers ses flux de connaissances et de projets.

1.3. Le présent document fournit une brève mise à jour concernant les activités et projets du STDF depuis la quatorzième session de la CMP (CMP 14) tenue en avril 2019. Le tableau 1 donne une vue d'ensemble des projets du STDF en cours dans le domaine de la préservation des végétaux, dont bon nombre bénéficient de la participation et des conseils techniques de la FAO et du Secrétariat de la CIPV.

1.4. Les délégués sont invités à consulter le site Web du STDF pour se renseigner et en apprendre davantage sur ses activités et ses projets, à télécharger les notes d'information et les autres publications et à s'abonner à la liste de diffusion (en bas de la page d'accueil du STDF) pour recevoir des mises à jour régulières sur le travail du STDF (voir: <http://www.standardsfacility.org> [<http://www.standardsfacility.org/>]).

### 2 MISE EN ŒUVRE DE LA NOUVELLE STRATÉGIE DU STDF (2020-2024)

2.1. En janvier 2020, le STDF a lancé une nouvelle Stratégie quinquennale intitulée "Perspectives commerciales sûres et inclusives pour les pays en développement".<sup>1</sup> Faisant fond sur les recommandations de l'évaluation externe 2019 du STDF, la stratégie consolide et exploite les points forts et les performances du STDF, et vise à renforcer davantage le partenariat, à élargir son rayon d'action et à accroître les ressources. Au cours des années à venir, le STDF renforcera davantage son rôle de plate-forme mondiale de connaissances pour le dialogue et l'apprentissage concernant le développement des capacités SPS. Il continuera également de financer l'élaboration et la mise en œuvre de projets collaboratifs et innovants dans le domaine SPS qui pourraient entraîner et catalyser des améliorations en la matière.

2.2. En 2020, le STDF a mis à jour son Plan de communication (plan COMMS) et a adopté un nouveau cadre de suivi, d'évaluation et d'apprentissage (cadre MEL) pour suivre la progression des résultats dans le cadre de la stratégie et donner des informations en retour sur la gestion du mécanisme. Le cadre MEL renforcera la planification, la mise en œuvre, le suivi, l'évaluation et la présentation de rapports, et contribuera en outre à identifier et à intégrer des expériences et des enseignements clés dans les nouveaux travaux du STDF. Les nouveaux plan COMMS et cadre MEL sont tous deux disponibles sur le site Web du STDF.<sup>2</sup>

---

<sup>1</sup> Voir: [https://standardsfacility.org/sites/default/files/STDF\\_Strategy\\_2020-2024.pdf](https://standardsfacility.org/sites/default/files/STDF_Strategy_2020-2024.pdf).

<sup>2</sup> Voir: <https://www.standardsfacility.org/key-documents>.

### a) Pandémie de COVID-19

2.3. Le Secrétariat du STDF a mis en place une série de mesures, en étroite coopération avec le Secrétariat de la CIPV et d'autres partenaires et membres du partenariat du STDF, pour atténuer et gérer l'impact de la COVID-19 sur les opérations du STDF. Les réunions du Groupe de travail du STDF d'avril et d'octobre 2020 se sont déroulées de manière virtuelle. Les Membres ont également continué à réunir virtuellement des groupes de praticiens afin d'identifier et de discuter de nouvelles possibilités de collaboration et de synergies sur des sujets spécifiques (voir la section 3 ci-dessous). Le STDF a organisé plusieurs webinaires pour discuter des défis que pose la pandémie pour le renforcement des capacités SPS. De plus amples renseignements sur la réponse du STDF à la COVID-19, des documents d'orientation et d'autres ressources disponibles à l'échelle du partenariat (notamment auprès du Secrétariat de la CIPV) peuvent être consultés sur une page Web spéciale du STDF.<sup>3</sup>

2.4. La pandémie a posé des problèmes en particulier dans le contexte général dans lequel les projets du STDF opèrent dans les pays et les régions, provoquant des chocs dans la production, la distribution et le commerce des produits agricoles, et perturbant des fonctions de gestion SPS telles que l'inspection et la surveillance. Tout au long de l'année, les organisations qui mettent en œuvre les projets du STDF, y compris le Secrétariat de la CIPV, ont fait preuve de souplesse et de détermination pour faire face à la situation. Les activités sur le terrain ont été adaptées à la distanciation sociale, les réunions ont été organisées en ligne et de nouvelles formations par vidéoconférence ont été mises en place. Cette réponse proactive a permis aux projets de se poursuivre, mais aussi d'innover en réponse aux nouvelles opportunités.

### b) Nouveau film du STDF

2.5. La pandémie illustre bien la facilité et la rapidité avec lesquelles les parasites et les maladies peuvent se propager dans le monde entier et l'interconnexion des chaînes d'approvisionnement mondiales, ce qui souligne l'importance de faire de la sécurité alimentaire et de la santé animale et végétale un bien public mondial. Un nouveau film du STDF intitulé "Shaping a safer world" (Façonner un monde plus sûr) sortira en février 2021 et soulignera l'importance d'investir dans les capacités SPS des pays en développement pour protéger la santé et assurer l'accès aux marchés. Le film encourage l'utilisation de l'outil d'évaluation des capacités phytosanitaires (PCE) comme base de renforcement de ces capacités.<sup>4</sup>

## 3 PLATE-FORME DE PARTAGE DES CONNAISSANCES DU STDF

3.1. Le STDF travaille sur les sujets thématiques transversaux indiqués ci-après, dans le but d'identifier et de promouvoir les bonnes pratiques et d'améliorer les résultats en matière de développement des capacités SPS. Ces travaux se déroulent dans le cadre de groupes virtuels de praticiens, qui rassemblent les membres fondateurs du STDF et d'autres partenaires intéressés, des donateurs et des experts des questions SPS des pays en développement. Une page est consacrée à chaque sujet sur le site Web du STDF.

### a) Établissement de priorités en matière d'investissements dans le domaine SPS pour l'accès aux marchés: P-IMA

3.2. Le cadre P-IMA est une approche fondée sur des faits pour éclairer et améliorer les processus de planification et de prise de décisions dans le domaine SPS, ainsi que pour mobiliser des ressources du secteur public, du secteur privé et/ou des donateurs en vue d'investissements dans le domaine SPS. Ce cadre est appliqué dans plusieurs pays en développement au moyen de dons pour la réalisation et pour l'élaboration de projets (DEP). Il fait intervenir les autorités chargées de la préservation des végétaux et, souvent, les données issues de la réalisation d'une PCE sont utilisées pour étayer ces travaux, si le pays décide de publier les conclusions de l'évaluation. En outre, le Secrétariat finalise actuellement une révision et une mise à jour du guide de l'utilisateur du cadre P-IMA afin d'en améliorer le caractère pratique et la convivialité, et de rendre possible une formation virtuelle sur le cadre P-IMA.

<sup>3</sup> Voir: <https://www.standardsfacility.org/stdf-partnership-updates-covid-19>.

<sup>4</sup> Voir <https://www.youtube.com/c/STDFvideos>.

3.3. Les délégués qui souhaitent en savoir plus sur l'application de l'outil P-IMA – ou en bénéficier – peuvent consulter le site Web du STDF<sup>5</sup> ou contacter Mme Roshan Khan au Secrétariat du STDF ([roshan.khan@wto.org](mailto:roshan.khan@wto.org)).

#### **b) Partenariats public-privé (PPP)**

3.4. Dans de nombreux pays, les autorités gouvernementales et le secteur privé collaborent pour relever les défis SPS et améliorer les résultats. Faisant fond sur ses précédents travaux sur les partenariats public-privé (PPP), le STDF s'emploie actuellement à identifier, recueillir et compiler de nouveaux exemples de PPP dans le domaine des capacités SPS (c'est-à-dire de la sécurité sanitaire des produits alimentaires, de la santé animale et/ou de la préservation des végétaux) pour faciliter un commerce sûr.<sup>6</sup> L'objectif est de faire prendre conscience de la valeur potentielle et du rôle des parties prenantes dans le renforcement des capacités SPS, de fournir des orientations pratiques pour faciliter et promouvoir les PPP, et d'identifier les enseignements tirés.

3.5. Le Secrétariat encourage les délégués de la CPM et les ONPV à partager des exemples de PPP dans le domaine de la préservation des végétaux, s'agissant notamment des cas où les ONPV autorisent des entités tierces à mener des actions phytosanitaires spécifiques (traitements, diagnostics, surveillance, inspection, etc.). En 2020, le Secrétariat a publié les résultats d'une enquête, en coopération avec l'IICA et l'ONUDI, pour améliorer la compréhension des cadres et pratiques réglementaires existants et/ou prévus en matière de programmes volontaires d'assurance par des tiers (y compris les systèmes de gestion de la qualité, les régimes d'assurance ou les programmes de certification) visant la sécurité sanitaire des produits alimentaires. Un reportage a été réalisé pour mettre en évidence les principales conclusions de l'enquête.<sup>7</sup> Le rapport complet de l'enquête sera disponible prochainement sur le site Web du STDF.<sup>8</sup>

3.6. Les délégués qui souhaitent en savoir plus sur les travaux du STDF dans le domaine des PPP peuvent consulter le site Web du STDF ou contacter Mme Marlynne Hopper ([marlynne.hopper@wto.org](mailto:marlynne.hopper@wto.org)) et/ou Mme Angelica Grisuk ([angelica.grisuk@wto.org](mailto:angelica.grisuk@wto.org)) au Secrétariat du STDF.

#### **c) Bonnes pratiques réglementaires**

3.7. Les travaux en cours du STDF sur l'application des bonnes pratiques réglementaires (BPR) visent à donner des orientations et à mettre au point une liste de contrôle pratique à l'intention des pays en développement afin que les mesures SPS soient "adaptées aux objectifs" et ne créent pas d'obstacles non tarifaires. Ces travaux consisteront à identifier les bonnes pratiques et à formuler des recommandations pour promouvoir l'élaboration et la mise en œuvre de mesures SPS afin: i) de renforcer l'efficacité des interventions réglementaires; ii) d'accroître le respect des normes internationales et de l'Accord SPS; et iii) d'assurer la protection de la santé tout en facilitant les échanges. Le Secrétariat du STDF prévoit de présenter le guide et la liste de contrôle en marge d'une réunion du Comité SPS en 2021.

3.8. Les délégués qui souhaitent en savoir plus sur les travaux du STDF dans le domaine des BPR peuvent consulter le site Web du STDF<sup>9</sup> ou contacter Mme Marlynne Hopper au Secrétariat du STDF ([marlynne.hopper@wto.org](mailto:marlynne.hopper@wto.org)).

#### **d) Certification SPS électronique**

3.9. En 2020, le STDF a poursuivi ses travaux visant à promouvoir et à soutenir la transition des pays en développement vers des systèmes SPS sans papier, pour améliorer la traçabilité tout au long de la chaîne d'approvisionnement, réduire le gaspillage alimentaire, diminuer les délais et les coûts du commerce et aider à instaurer la confiance entre les partenaires commerciaux. En particulier, les travaux du STDF axés sur les certificats SPS électroniques (certification SPS électronique), y compris au moyen de projets innovants et collaboratifs menés avec la CIPV, l'OIE

<sup>5</sup> Voir: <https://www.standardsfacility.org/prioritizing-sps-investments-market-access-p-ima>.

<sup>6</sup> Voir: <https://www.standardsfacility.org/public-private-partnerships>.

<sup>7</sup> Voir: <https://stdf-vtpa-survey.wto.org/>.

<sup>8</sup> Voir: <https://www.standardsfacility.org/public-private-partnerships>.

<sup>9</sup> Voir: <https://www.standardsfacility.org/good-regulatory-practice>.

et d'autres partenaires, ont suscité beaucoup d'intérêt durant la pandémie de COVID-19.<sup>10</sup> En septembre 2020, le Secrétariat du STDF a organisé un webinaire, auquel ont assisté 260 participants, afin de présenter les résultats du projet ePhyto, financé par le STDF<sup>11</sup>, et d'examiner les prochaines étapes du renforcement de la solution ePhyto.<sup>12</sup> Le Secrétariat a aussi établi le Comité consultatif sur la certification SPS électronique, qui a assisté à des exposés liminaires de la Commission européenne (sur la connexion nouvellement établie entre le système ePhyto et le système TRACES (Trade Control and Expert System) de l'UE) et du CEFACT/ONU sur de nouvelles lignes directrices pour la mise en œuvre des certificats électroniques.<sup>13</sup>

3.10. Les délégués qui souhaitent en savoir plus sur les travaux du STDF dans le domaine de la certification SPS électronique peuvent consulter le site Web du STDF ou contacter M. Simon Padilla au Secrétariat du STDF ([simon.padilla@wto.org](mailto:simon.padilla@wto.org)).

#### 4 ÉLABORATION DE PROJETS

4.1. Le STDF fournit des conseils et un soutien aux requérants sur les questions relatives à l'élaboration de projets dans le domaine SPS et finance des dons pour l'élaboration de projets (DEP). Des DEP allant généralement jusqu'à 50 000 dollars EU sont disponibles pour aider les bénéficiaires à formuler leurs besoins SPS et à élaborer des propositions de projet techniquement solides et durables. Ces dons peuvent être demandés aux fins suivantes: i) application d'outils d'évaluation des capacités SPS et d'établissement de priorités en la matière; ii) réalisation d'études de faisabilité précédant l'élaboration du projet, afin d'évaluer les effets potentiels et la viabilité économique des propositions (coûts et avantages escomptés); et iii) élaboration de propositions de projet susceptibles d'être financés par d'autres donateurs et/ou par le STDF.

4.2. Depuis sa création, le STDF a approuvé le financement de **108 DEP** au total. En 2020, le Groupe de travail du STDF a approuvé deux DEP relatifs aux questions phytosanitaires: i) STDF/PPG/753, qui vise à traiter la question de l'utilisation des biopesticides pour réduire les résidus de pesticides et faciliter le commerce en Amérique latine; et ii) STDF/PPG/755, qui renforcera le commerce des semences dans la région Asie-Pacifique grâce à la conformité phytosanitaire et aux partenariats public-privé. Des renseignements concernant les DEP en cours et achevés sont disponibles sur le site Web du STDF.

#### 5 FINANCEMENT DE PROJETS

5.1. Des dons pour la réalisation de projets (DRP) sont aussi disponibles auprès du STDF. Sont considérés favorablement les projets visant: i) l'identification, l'élaboration et la diffusion de bonnes pratiques en matière de coopération technique dans le domaine SPS, y compris les projets qui conçoivent et appliquent des approches novatrices et reproductibles; ii) l'application d'approches régionales pour remédier à des contraintes SPS; et/ou iii) la mise en œuvre d'approches collaboratives englobant la sécurité sanitaire des produits alimentaires, la santé animale, la préservation des végétaux et le commerce. Les bénéficiaires doivent contribuer au projet avec leurs propres moyens, soit par une mise de fonds soit par des contributions en nature (telles que la mise à disposition de personnel, de locaux, de véhicules ou d'autres avoirs déjà existants).

5.2. Depuis sa création, le STDF a approuvé le financement de **102 projets** au total. Le STDF atteint donc régulièrement son objectif, qui est de consacrer aux PMA et aux autres pays à faibles revenus au moins 40% des ressources destinées aux projets et aux DEP. Il a consacré depuis sa création 66% de ses ressources au titre des projets et DEP aux PMA et aux autres pays à faible revenu. Plus spécifiquement, la part des ressources destinées aux DEP attribuée aux PMA et aux autres pays à faible revenus reste élevée (68% du budget global consacré aux DEP). En outre, 43% des projets du STDF et des DEP concernent l'Afrique, 27% l'Asie et le Pacifique, 19% l'Amérique latine et les Caraïbes et 0,9% d'autres régions (Moyen-Orient et Europe). Enfin, 9% des projets du STDF et des DEP sont classés comme mondiaux.

5.3. Depuis la création du STDF, **26%** des projets et des DEP ont porté sur des questions relatives à la préservation des végétaux. Le tableau 1 donne une vue d'ensemble des projets du STDF en

<sup>10</sup> Voir: <https://www.standardsfacility.org/SPS-eCert>.

<sup>11</sup> Voir: <https://www.standardsfacility.org/PG-504>

<sup>12</sup> Voir: <https://standardsfacility.org/ephyto-webinar>.

<sup>13</sup> Voir: <https://www.standardsfacility.org/sps-ecac>.

cours dans le domaine de la préservation des végétaux. Des renseignements sur les projets en cours et achevés sont disponibles sur le site Web du STDF.

## 6 ÉVALUATION DES PROJETS

6.1. Une manière de collecter l'information et de tirer des enseignements concernant l'efficacité relative des différentes approches du renforcement des capacités en matière SPS est d'effectuer une évaluation systématique et indépendante des projets réalisés par le STDF. Tous les projets du STDF sont soumis à une évaluation indépendante de fin de projet, menée par un évaluateur externe une fois le projet achevé. En outre, chaque année, le groupe de travail du STDF sélectionne un certain nombre de projets pour des évaluations d'impact *a posteriori* indépendantes, qui sont normalement effectuées deux à trois ans après leur achèvement.

6.2. En 2019, une évaluation de l'impact a été réalisée au titre du projet STDF/PG/350 ("Manuels de la CIPV"), qui a mis au point des orientations techniques et des documents pour améliorer la mise en œuvre de certaines NIMP dans les pays en développement. Ces ressources couvraient les domaines essentiels des systèmes phytosanitaires nationaux, tels que la vérification des importations, la certification des exportations, la surveillance et le diagnostic des parasites et l'analyse du risque phytosanitaire. Le projet a été exécuté par le Secrétariat de la CIPV. Le Comité chargé de la mise en œuvre et du renforcement des capacités a fait office de Comité directeur du projet. L'évaluation a mis en évidence la méthode innovante pour contribuer à l'élaboration d'un ensemble de manuels techniquement solides. Elle a également indiqué que les pays et les autres parties prenantes n'étaient pas toujours au courant de l'existence de ces manuels et a suggéré de redoubler d'efforts pour faire connaître les résultats de ce projet. Le rapport d'évaluation complet peut être consulté sur le site Web du STDF.<sup>14</sup>

6.3. En 2020, le STDF a engagé un consultant pour effectuer une évaluation *a posteriori* du projet STDF/PG/401 intitulé "Développement d'un réseau de facilitateurs ECP". Le projet, également exécuté par le Secrétariat de la CIPV, visait à sélectionner et à former des experts à l'ECP, à constituer un groupe de facilitateurs ECP ayant validé leur formation et à renforcer la capacité d'évaluer les capacités phytosanitaires nationales. Le Comité chargé de la mise en œuvre et du renforcement des capacités a fait office de Comité directeur du projet. Le rapport sera finalisé prochainement et publié sur le site Web du STDF.<sup>15</sup> Une présentation des résultats, des produits et de l'impact plus large du projet est envisagé pour la prochaine réunion du Groupe de travail du STDF, qui se tiendra les 30 et 31 mars et le 1<sup>er</sup> avril 2021.

## 7 COMMENT PRÉSENTER UNE DEMANDE DE FINANCEMENT AU STDF?

7.1. Un financement du STDF peut être demandé à tout moment dans l'année, mais les demandes doivent être reçues au moins 60 jours ouvrables avant chaque réunion du Groupe de travail pour être examinées à cette réunion. La prochaine date limite pour la présentation de demandes est le **23 juillet 2021**.

7.2. En 2020, le STDF a lancé un nouveau système de demande en ligne qui a remplacé la forme traditionnelle de présentation des propositions de dons par courrier électronique. De plus amples renseignements sur ce système, sur les critères d'admissibilité, etc., seront publiés sur le site Web du STDF dans les prochaines semaines.

<sup>14</sup> Voir: <https://www.standardsfacility.org/PG-350>

<sup>15</sup> Voir: <https://www.standardsfacility.org/PG-401>.

**MARCHE À SUIVRE RECOMMANDÉE POUR DEMANDER UN FINANCEMENT POUR L'ÉLABORATION OU LA RÉALISATION DE PROJETS (DEP OU DRP):**

**1. Consultez les pages Web ci-après pour obtenir des renseignements (objectifs, critères d'admissibilité, etc.):**

- DEP: <http://www.standardsfacility.org/project-preparation-grants>
- DRP: <http://www.standardsfacility.org/project-grants>

**2. Reportez-vous à des exemples de projets antérieurs:**

- a. DEP: <http://www.standardsfacility.org/projectpreparationgrants>
- b. DRP: <http://www.standardsfacility.org/projectgrants>

**3. Lisez attentivement la note d'orientation pour la présentation de demandes:**

<https://www.standardsfacility.org/sites/default/files/STDFGuidanceNote2020.docx>

**4. Consultez les parties prenantes pertinentes du pays/de la région.**

**5. Envoyez une brève note conceptuelle sur le projet envisagé pour obtenir des renseignements sur son admissibilité et ses chances de financement ([STDFSecretariat@wto.org](mailto:STDFSecretariat@wto.org)).**

**6. Remplissez un formulaire de demande et envoyez-le par voie électronique avant la date limite:**

- a. DEP: [http://standardsfacility.org/sites/default/files/PPGApplicationForm\\_English\\_FINAL\\_2015.doc](http://standardsfacility.org/sites/default/files/PPGApplicationForm_English_FINAL_2015.doc)
- b. DRP: [http://standardsfacility.org/sites/default/files/PGApplicationForm\\_English\\_FINAL\\_2015.doc](http://standardsfacility.org/sites/default/files/PGApplicationForm_English_FINAL_2015.doc)

## 8 TABLEAU 1: PROJETS EN COURS DU STDF PERTINENTS

Intitulé du projet	Objectif et état d'avancement	Contribution du STDF (\$EU)	Valeur totale du projet (\$EU)
STDF/PG/432: Renforcement des systèmes d'information pour la surveillance et le signalement des organismes nuisibles dans la région <u>Asie Pacifique</u>	<p>Améliorer et favoriser les bonnes pratiques en vue de la collecte, du traitement et de la diffusion efficaces des renseignements tirés de la surveillance des organismes nuisibles dans la région Asie Pacifique. La mise en œuvre du projet par le Département australien de l'agriculture a débuté en décembre 2016. Le projet a bénéficié d'une prolongation sans coûts de 12 mois, jusqu'en octobre 2019.</p> <p>Le Cambodge, la Malaisie, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, les Philippines, la RDP lao, la Thaïlande et le Viet Nam participent au projet grâce au soutien du STDF. Singapour et le Myanmar participent grâce à des ressources extérieures.</p> <p>Pour de plus amples renseignements, voir: <a href="http://www.standardsfacility.org/PG-432">http://www.standardsfacility.org/PG-432</a></p>	997 595	1 705 455
STDF/PG/481: Renforcement des capacités phytosanitaires pour les exportations de végétaux en <u>Zambie</u>	<p>Améliorer la capacité phytosanitaire de la Zambie et accroître la confiance de ses partenaires commerciaux, en particulier les États membres de la SADC, en ce qui concerne le respect des prescriptions phytosanitaires. Cela contribuera à la croissance des exportations de végétaux et de produits végétaux ainsi qu'au renforcement du système de réglementation phytosanitaire. La mise en œuvre du projet par l'Unité nationale de mise en œuvre du CIR (UNMO) a débuté en novembre 2018.</p> <p>Pour de plus amples renseignements, voir: <a href="https://www.standardsfacility.org/PG-481">https://www.standardsfacility.org/PG-481</a></p>	254 675	629 697
STDF/PG/498: Renforcement du système phytosanitaire en <u>Guinée</u>	<p>Renforcer les capacités phytosanitaires en Guinée compte tenu des recommandations issues d'un ECP et des consultations tenues avec les parties prenantes nationales. Le projet vise à renforcer: i) le cadre législatif et réglementaire du contrôle phytosanitaire; ii) la capacité technique et opérationnelle de l'ONPV de mettre en œuvre un système d'inspection et de certification phytosanitaires fondé sur les risques; et iii) les capacités des opérateurs des filières prioritaires de mettre en œuvre les bonnes pratiques. La mise en œuvre du projet par la COLEACP a débuté en octobre 2019.</p> <p>Pour de plus amples renseignements, voir: <a href="https://www.standardsfacility.org/PG-498">https://www.standardsfacility.org/PG-498</a></p>	559 491	847 959
STDF/PG/503: Mettre en place une approche systémique au niveau global dans les <u>pays en développement</u>	<p>Élargir les débouchés des pays en développement en vue de leur pleine participation au commerce des produits végétaux, grâce au renforcement des compétences et de la confiance dans l'application d'une approche systémique au moyen d'outils innovants d'aide à la prise de décisions (NIMP 14). La mise en œuvre du projet par le Secrétariat de la CIPV a débuté en juillet 2018.</p> <p>Pour de plus amples renseignements, voir: <a href="http://www.standardsfacility.org/PG-503">http://www.standardsfacility.org/PG-503</a></p>	568 966	771 186

Intitulé du projet	Objectif et état d'avancement	Contribution du STDF (\$EU)	Valeur totale du projet (\$EU)
STDF/PG/543: Renforcement de la capacité du secteur des fruits et légumes à se conformer aux prescriptions phytosanitaires en vigueur en <u>Ouganda</u>	Amélioration du respect par l'Ouganda des normes phytosanitaires internationales pour la production et l'exportation de fruits et légumes frais Cela permettra à l'Ouganda d'avoir un meilleur accès au marché de l'UE, à d'autres marchés haut de gamme et aux marchés régionaux. Les revenus durables des producteurs de fruits et légumes frais et de leurs employés contribueront à la croissance économique, à la réduction de la pauvreté et à la sécurité alimentaire, conformément à la politique de développement de l'Ouganda. La mise en œuvre du projet par le Centre for Agricultural Bioscience International (CABI) a débuté en janvier 2019.  Pour de plus amples renseignements, voir: <a href="https://www.standardsfacility.org/PG-543">https://www.standardsfacility.org/PG-543</a>	484 788	882 726
STDF/PG/567: Créer et entretenir des zones de production de fruits exemptes et à faible prévalence de mouches des fruits en <u>Afrique australe</u>	Créer et développer un cadre pour l'entretien de zones exemptes et à faible prévalence de mouches des fruits en Afrique du Sud et au Mozambique. Le projet maintiendra/améliorera l'accès aux marchés, les revenus et l'emploi dans ces pays dans le domaine des marchés d'exportation des fruits pour lesquels les mouches des fruits représentent une menace. La mise en œuvre du projet par le Conseil de la recherche agricole (ARC) a commencé en septembre 2020.  Pour de plus amples renseignements, voir: <a href="https://www.standardsfacility.org/PG-567">https://www.standardsfacility.org/PG-567</a>	721 584	2 925 941
STDF/PPG/634: Limiter les résidus de pesticides en <u>Asie</u> par la promotion des biopesticides	Mieux faire connaître l'impact des résidus de pesticides sur le commerce et contribuer à atténuer les résidus de pesticides conventionnels en incorporant les biopesticides aux programmes de lutte intégrée contre les parasites et aux bonnes pratiques agricoles pour des cultures spécifiques. Cela améliorera l'accès aux marchés pour les cultures spécialisées en Asie. La mise en œuvre par l'Association des institutions de recherche agricole de l'Asie et du Pacifique (APAARI) a commencé en février 2020.  Pour de plus amples renseignements, voir: <a href="https://www.standardsfacility.org/PG-634">https://www.standardsfacility.org/PG-634</a>	899 586	1 269 603
STDF/PG/694: Harmonisation réglementaire et atténuation des résidus de pesticides par la promotion des biopesticides dans la <u>région de la SADC</u>	Promouvoir l'utilisation des biopesticides pour aider à réduire la dépendance à l'égard des pesticides chimiques de synthèse, diminuer les niveaux de résidus et accroître la conformité SPS dans la région de la SADC afin de faciliter un commerce sûr. Le projet encouragera également l'harmonisation régionale de la réglementation sur les biopesticides afin de garantir que les pays élaborent des normes communes pour bénéficier de l'acceptation réciproque des données produites. Le projet débutera au début de l'année 2020 et sera mis en œuvre par le Centre international pour le génie génétique et la biotechnologie (ICGEB).  De plus amples informations sur le projet seront disponibles sur le site Web du STDF dans les prochaines semaines.	798 492	1 193 218